

RECOMMANDATION POUR LES STATISTIQUES DE FREQUENTATION

Définition d'un festival selon la SMPA :

Un festival est une manifestation qui :

- réunit plusieurs artistes***
- dure plus d'une journée***
- est organisée sous un nom particulier.***

Du côté des médias et des sponsors, notamment, il y a énormément de confusion quant à la fréquentation effective des festivals. En tant que bureau de la SMPA, des journalistes nous ont souvent demandé (généralement après la publication de fausses données), pourquoi les membres de la SMPA ne publiaient pas de données uniformisées.

Certains organisateurs publient le chiffre de fréquentation total alors que d'autres indiquent la fréquentation journalière ou le nombre de billets effectivement vendus. Ces approches différentes conduisent à l'établissement de statistiques erronées. Il est dans l'intérêt de tous nos membres d'avoir une statistique normalisée.

L'éditorial du Tagesanzeiger du samedi, 10 septembre 2005 nous fournit l'illustration parfaite. Dans cet article, l'éditorialiste rapportait les chiffres de quatre festivals. Puisque les quatre festivals indiquaient leurs chiffres de trois manières différentes, la comparaison était complètement faussé dans son ordre de grandeur.

Lors de la réunion d'automne de la SMPA, le bureau a fait la proposition suivante :

Tous les membres doivent désormais fournir les mêmes quatre chiffres aux médias, à savoir :

- a) la durée du festival en jours
- b) la capacité journalière du festival
- c) le nombre total de billets vendus (combien de personnes achètent effectivement un billet)
- d) la moyenne journalière de visiteurs.

Commentaires :

c) Ce chiffre indique le nombre de contacts générés par un festival.

d) Ce chiffre est nécessaire car certains festivals vendent surtout, voire uniquement, des cartes valables pour la durée du festival.

Au printemps 2006, le bureau rédigera un communiqué de presse à l'attention des médias. Ce communiqué sera disponible pour téléchargement sur notre site www.smpa.ch .

Contact:

Stefan Breitenmoser, Geschäftsführer SMPA, Email info@smpa.ch, Tel. 071 / 220 84 40